

13055

ECA - CEA

**Economic Commission for Africa  
Commission économique pour l'Afrique**



**La Sixième Conférence Régionale Africaine sur les Femmes  
Revue à Mi-Parcours de la Mise en Oeuvre  
des Plateformes d'Action de Dakar et de Beijing**

**Sommaire du rapport d'évaluation préliminaire  
E/ECA/ACW/RC.VI/99/71**

**L'élaboration et l'utilisation  
généralisées de données détaillées par sexe**

**Novembre, 1999**

**Sixième conférence régionale africaine sur les femmes**  
**Revue à mi-parcours de la mise en œuvre des**  
**plateformes d'action de Dakar et de Beijing**  
**22 – 26 novembre 1999, Addis-Abeba (Ethiopie)**

**Sommaire du rapport d'évaluation préliminaire**

**Domaine critique : L'élaboration et l'utilisation généralisées de données détaillées par sexe**

**INTRODUCTION**

A l'issue de la conférence de Dakar (Sénégal) en novembre 1994, la plate-forme d'action pour l'Afrique, a abordé le domaine des Données Désagrégées par Sexe (DDS), en terme « **d'Elaboration et d'Utilisation généralisée** » de ces données, et a insisté sur la nécessité de disposer d'informations et de données pour l'application et le suivi corrects de la plate-forme d'action. Outil stratégique de l'investigation et de l'action, les DDS sont des éléments obligés de départ pour les opérations de développement dans tous les domaines critiques des Plates-formes de Dakar et de Beijing : la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, le pouvoir économique des femmes, la formation et l'éducation, la culture, la socialisation, la santé, l'environnement, la participation des femmes à la politique, la communication, l'information et la recherche peuvent faire l'économie de DDS pour leurs orientations et leurs stratégies. Car avant toute chose, il est nécessaire de **prendre la mesure du problème et de donner la mesure des ambitions.**

**LES ENGAGEMENTS PRIS DANS LES PLATES-FORMES** ont d'abord convergé vers un accord de toutes les parties, d'utiliser les ressources et compétences pour intégrer au mieux tous les déterminants sociaux et comptables sur les analyses genre, pour la valorisation du travail non monétaire. Ces engagements ont également porté sur la collecte et la diffusion de l'information sexo-spécifiques, par âge et par zone. Les réseaux d'échanges interstructures ou intra-structures, de même secteur ou de plusieurs secteurs, devaient privilégier l'approche multidisciplinaire et seraient encouragés en ce sens.

**ETAT DES STATISTIQUES SUR LA SITUATION DES FEMMES**

La situation de l'information ventilée par sexe se résume souvent aux données socio-démographiques. Les métadonnées disponibles au niveau national, enregistrent peu d'exception à cette règle. Cependant, sur la base d'échantillonnages et d'études sectorielles, des informations ont permis de bâtir les arguments en faveur de l'extension des analyses attentives au genre dans tous les domaines, et en particulier dans la conception des déterminants économiques et comptables. L'approche genre, va plus loin que la seule information sur les effectifs démographiques. Pour être dans une situation favorable d'analyse du genre, la démarche doit être complétée par une analyse des relations des uns envers les autres, ou de la société et des institutions, sur les femmes et les hommes. En procédant ainsi, les conditions qui gouvernent les attitudes et les activités, les différents besoins et les priorités, des femmes et des hommes, peuvent être mieux compris et pris en compte en matière d'élaboration de programme.

Si l'on prend le cas d'une pyramide des âges produit de la statistique démographique, et qui provient des résultats de recensements de population : « cette pyramide n'est pas en tant que telle l'expression de relations de genre. La statistique démographique qui ordonne le niveau du sex-ratio dans la population ou le groupe, est certes un passage obligé » qui fait partie des phases de départ des questions de l'approche genre .

L'outil statistique, quelque soit la position institutionnelle où il se trouve, est incontournable pour les indicateurs et les éléments de base de l'élaboration, l'exécution , le suivi et l'évaluation des

programmes et des politiques. Actuellement, cet outil se doit de répondre aux sollicitations nouvelles de ses utilisateurs.

## **A- ENGAGEMENTS POST BEIJING PRIS PAR LES GOUVERNEMENTS ET PAR LES PRINCIPALES ORGANISATIONS**

### **A1- ENGAGEMENTS PRIS PAR LES PRINCIPALES AGENCES DES NU POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA PLATE FORME**

**La révision des données dans la comptabilité nationale** : avec la proposition des Nations Unies en 1992, confirmée en 1993, de réviser le système de comptabilité nationale, les **activités manufacturières** (secteur secondaire) qui ne passent pas par le marché et même à but d'auto-consommation devaient être intégrées dans la comptabilité nationale. En 1995 après la conférence de Beijing, le PNUD précise que doivent être pris en compte « toutes les activités des femmes y compris dans la sphère de l'autosubsistance sans échange monétaire (donc l'autoconsommation et l'auto-fourmiture) ». La contribution des **services de la statistique nationale** est soulignée pour entreprendre cette collecte.

### **A2- RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES ALLOUEES PAR LES AGENCES ET PROGRAMMES DES NU ET AUTRES INSTITUTIONS ET GOUVERNEMENTS POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA PLATE-FORME DANS CE DOMAINE**

**Engagement de la recherche**: les universités, les chercheuses, les chercheurs et les institutions de recherche se devaient de consolider ou de monter une collaboration entre universités et chercheuses locales. Ils se devaient de mettre en place des mécanismes de contrôle avec le souci de combattre les inégalités de sexe, d'élaborer des méthodologies et de réaliser des analyses, en vue de la prise de décision : l'accent a donc été mis sur une recherche appliquée, dans une perspective participative.

### **A3- ENGAGEMENTS PRIS PAR LES GOUVERNEMENTS DANS LE DOMAINE DE L'ELABORATION ET L'UTILISATION GENERALISEES DE DONNEES VENTILEES PAR SEXE**

Il revenait en 1<sup>er</sup> lieu aux gouvernements des Etats la responsabilité de mettre en œuvre le programme d'action, et de favoriser un environnement propice à la contribution de tous les acteurs, au niveau national et international. Pour l'ensemble des domaines critiques qui composent le programme d'action, les engagements des gouvernements à la conférence de Beijing s'articulent autour de la mise en place d'une **revue et d'une ré-orientation des politiques macro-économiques et sociales** et par la mise en évidence d'une **pleine participation des femmes**. Les gouvernements devaient « s'atteler à une analyse des politiques et programmes y compris ceux qui concernent la stabilité macro-économique, l'ajustement structurel, la dette extérieure, la fiscalité et la restructuration des dépenses publiques ».

Une attention particulière devait aussi être donnée pour favoriser **l'accès des femmes aux programmes pêches, agricoles et aux services**, vu la contribution persistante et constante des femmes dans les secteurs visés par ces programmes. Les gouvernements devaient prendre position pour agir dans le sens de favoriser la prise de décision des femmes dans la gestion des ressources naturelles (GRN) ayant estimés que le rôle des femmes dans la cueillette et l'aménagement des espaces devrait être mieux connu. De fait, tout domaine, toute recherche, toute investigation devait contenir sa composante statistique avec des données ventilées par sexe, par âge et par zone.

Chaque pays devait se doter d'un **centre d'information sur les femmes**, capitaliser les résultats de travaux de spécialistes pour les femmes, appuyer la dynamique des réseaux d'échanges de l'information par sexe, par âge et par zones, opérationnels dans le pays, les sous régions et le continent.

### **A4- MECANISMES POUR LE SUIVI ET LA COORDINATION DANS LE DOMAINE DES INFORMATIONS ET DONNEES DETAILLEES PAR SEXE**

**Au niveau régional**, le suivi et la coordination de la plate-forme de Beijing devait être assuré par un secrétariat comprenant la CEA<sup>1</sup>, l'OUA<sup>2</sup> et la BAD<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> CEA : Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA)

<sup>2</sup> OUA : Organisation de l'Unité Africaine

Au niveau régional et sous-régional, il n'y a pas eu de mécanisme particulier prévu pour suivre et coordonner les engagements sur les statistiques. Sujet transversal par exemple, il a été recommandé demandé que des annexes statistiques sur le genre soient toujours présentes dans les rapports de développement. Le Centre Africain pour les Femmes de la CEA (CAF) devait collaborer à la recherche et à la mise à disposition d'informations aux Etats membres. Sur l'information Femme et Genre, le réseau FEMNET est considéré comme l'organe transcontinental.

**Au niveau sous-régional**, les questions relatives au domaine des statistiques relèvent surtout d'organisations inter-Etats dont les départements sectoriels organisent leur collecte/diffusion en réseau d'information par spécialité. Pour la plupart de ces institutions, celles qui ont pour mandat la formation professionnelle et technique sur les domaines retenus par les plates-formes, ont exprimé l'intérêt de disposer de données désagrégées tout en soulignant la difficulté matérielle d'en engager la collecte, tout en bénéficiant des réseaux existants.

L'information sur les femmes, outre FEMNET<sup>4</sup> est relayée par FEMCOM en Afrique Australe et par PRIDE en Afrique de l'Est.

**Au niveau national** : en matière de fourniture et d'utilisation des données désagrégées par sexe, une série de mesures a concerné le **renforcement des capacités** des mécanismes nationaux qui travaillent sur les questions femmes, et le renforcement des Comités de liaison qui leur sont associés au niveau des pays, et partant, des points focaux sur les inégalités hommes/femmes (Genre) dans les départements techniques.

## B- EVALUATION DES PROGRES ACCOMPLIS

### B1- AU NIVEAU INTERNATIONAL

**Rapports économiques nationaux des agences de développement** : Les DDS y figurent encore dans le volet des problèmes sociaux avec pour support les données de population et les statistiques démographiques. Les DDS de base des recensements de population actuellement utilisées ont été produites entre 1979 et 1994 et les estimations antérieures sélectives ont été faites entre 1991 et surtout en 1995. Les rapports des pays utilisent aussi les données désagrégées des publications régulières des agences des NU (UNESCO, BIT, Banque Mondiale, ONUDI...) ou des données internes qui reprennent les données de références livrées par les statistiques nationales sur des séries telles que la population, l'éducation scolaire, professionnelle et universitaires, la main d'oeuvre salariée, les revenus par branches industrielles... pour ne citer que celles-ci. Les rapports intègrent ainsi des évaluations issues d'estimations internes ou de résultats sectoriels, comme par exemple sur les entreprises : dans l'état actuel des investigations nationales, le potentiel de productivité des entreprises non comptabilisées dans les numérations spéciales est inexploré.

**Les annuaires et compendium des agences spécialisées des Nations Unies** : La ventilation des données par sexe est encore présente dans les domaines liés à la santé reproductive, l'éducation, l'alphabétisation (estimations), et la main-d'oeuvre active (+15ans).

Les données sur l'éducation pour l'annuaire 1998 de l'UNESCO :

<b>DONNEES UNESCO 1998</b>
a) Les données Ventilées par âge :
-l'admission à l'enseignement du 1er et 2e degré -les âges limites obligatoires ou durée des 2 cycles (minimum et max) pour le 1er et 2e degré
b) Les données ventilées par sexe :
-le personnel enseignant -les redoublants par année d'études -les inscriptions en 1er, 2e et 3e degré (étudiants) -les étudiants par niveau et par domaines d'études : évolution entre 89/90 ou 90/91 et entre 95/96 ou 96/97 -les diplômés tous niveaux confondus, puis 5e, 6e et 7e niveau, et par domaine d'études

<sup>3</sup> BAD : Banque Africaine de Développement

<sup>4</sup> FEMNET et PRIDE : réseaux associatifs ayant monté des systèmes d'information et de communication centralisés

Non ventilé : le personnel enseignant pour la recherche développement (RD), les secteurs et les catégories de personnel de RD ; le personnel de la Culture (musées...), temporaires et permanents, et bénévoles et autres.

l'annuaire WID de la Banque Mondiale, publie, depuis 1998, un chapitre « différences de genre » avec des sex-ratio ou des écarts femme/homme sur les 7 séries de données suivantes : la démographie, la force de travail (saliés et non saliés), la différence sur les taux d'alphabétisation femme/homme, sur les inscriptions en cycle primaire, sur l'espérance de vie, et sur la mortalité infantile de 0 à 5 ans.

Dans la publication de 1999 de WID/BM, les séries d'informations les plus fournies sur le chapitre « différences de genre » concernent 7 pays en Afrique: le Botswana, le Burkina Faso, la Gambie, le Maroc, le Sénégal, la Tunisie et la Zambie. La série des inscriptions en cycle primaire (scolarisation) dont les données sont de 1996, présente également les données de 1980 à titre de comparaison. Cette série est la plus incomplète pour l'ensemble des pays africains : les données sont disponibles pour 16 pays pour 1980 et pour 23 pays en 1996. (il faut noter que certains pays ont des données en 1980 et pas en 1996 et vice versa). Même si l'on prend en compte l'instabilité et les conflits armés sur le continent entre 1995 et 1998, et qui concernent au moins 20 Etats (dont 9 engagés dans des conflits qualifiés d'intenses avec plus d'un milliers de morts), il reste qu'un minimum de 30 pays membres pouvaient objectivement fournir ces données.

Il est à noter que le WID ne contient encore aucun indicateur avec un ratio femme/homme, dans le chapitre des performances économiques.

l'annuaire de l'ONUDI : les sources en sont les statistiques nationales, la Banque Mondiale, le FMI, les banques régionales de développement, l'OCDE, l'UNSD<sup>5</sup> et les estimations internes de l'ONUDI. Dans la livraison 1999, les données des emplois dans le secteur manufacturier sont enregistrées conformément à la version révisée n°2 de l'ISIC<sup>6</sup> et sont désagrégées par sexe pour 8 pays africains : le Kenya (données collectées en 1990 et 1993), l'Egypte (1991 et 1994), l'Ethiopie (1991 et 1996), le Maroc (1992), le Nigéria (1992), le Ghana (1993), la Zambie (1994) et le Mozambique (1996).

Annuaire ONUDI 1999 : les DDS montrent une dominante textiles dans l'emploi des femmes et plus particulièrement dans la sous-branche Prêt à Porter (PAP) dans les proportions suivantes :

Kenya : autres produits manufacturés 26,4% et PAP 24,4% (1990) ; Egypte : PAP 53,6% et Ethiopie : PAP 70,2% Données (1991) ; Maroc : PAP 75,5% et Nigéria : PAP 35,8% (1992) ; Kenya : PAP 20,1% ; autres produits manufacturés 24,8% (1993) ; Ghana : Produits en Caoutchouc 35,2% (1993) ; Egypte : PAP 58,3% et Zambie : Cuir et Peaux 42,6% (1994) ; Ethiopie : PAP 67,9% et Mozambique : 46,6% (1996). (seuls les établissements hors domicile sont pris en compte, et pour l'emploi, les partenaires et employés payés ou non sont comptabilisés)

## **B2- AU NIVEAU REGIONAL ET SOUS-REGIONAL**

**L'évaluation des activités de la statistique :** elle a été faite par le CASD<sup>7</sup>, dans le cadre des centres et services couverts par le programme STPA<sup>8</sup>, pour 33 Etats, dont 18 de langue anglaise et 15 de langue française, les besoins des professionnels de la statistique. Il est apparu qu'au vu des besoins des Etats, la formation de professionnels par les centres STPA est plus satisfaisante dans les pays francophones. Dans les pays francophones les professionnels travaillent plus fréquemment avec le gouvernement, et pour les professionnels intermédiaires les tendances sont les mêmes pour les pays anglophones et francophones.

### **Investigations sur les ménages et les taux d'activité:**

**Contribution du programme PADEM (Programme Africain pour la Mise en place de Dispositifs d'Enquêtes sur les Ménages) :** Ce programme auquel ont contribué conjointement démographes, planificateurs et communicateurs a été mené avec l'assistance de la CEA dans 43 pays suivants en couverture soit totale soit partielle, sur le développement des capacités nationales en matière de collecte, de traitement et de diffusion de données sur les ménages. Le PADEM a cessé en 1996 avec la fin de l'appui financier du PNUD en 1994 alors que toutes les données n'avaient pas encore été analysées. Six pays sur 43 ont bénéficié de 5 types d'enquêtes sur les 6 prévues : l'Ethiopie,

<sup>5</sup> UNSD : Division de la Statistique des Nations Unies (New York)

<sup>6</sup> ISIC : International Standard Industrial Classification of all economic activities

<sup>7</sup> CASD : Comité de Coordination pour le Développement de la Statistique en Afrique

<sup>8</sup> STPA : Statistical Training Programme in Africa avec la DISD/CEA

le Nigéria, le Rwanda, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe ; et quatre pays ont bénéficié de 4 types d'enquêtes, soit le Lesotho, le Malawi, le Mali, le Maroc et les Seychelles. Un avantage du PADEM était sa grande flexibilité ayant permis aux pays participants au programme de sélectionner les sujets répondant à leurs propres préoccupations, après discussions entre utilisateurs et producteurs de données statistiques sur les ménages. Le programme pouvait ainsi s'adapter à des requêtes locales d'agences de coopération pour étendre ses échantillons. Outre les services de la statistique, les ministères techniques, les offices de population, les institutions bancaires locales et les universités, ce programme avait été, selon les pays, également conduit par l'UNICEF, l'USAID, Westinghouse, le BIT et la Banque Mondiale.

Outre l'analyse des ménages, **des études comparatives dans les sous-régions** ont été menées, comme par exemple sur les **taux d'activité hommes/femmes** dans 9 pays (Bénin, Tchad, Tunisie, Burkina Faso, Mali, Niger, Mauritanie et Sénégal).

A l'exception des femmes des pays d'Afrique du Nord où les taux d'activité des femmes sont parmi les plus faibles en Afrique (avec 4% pour l'Algérie), sur l'ensemble du continent, les taux d'activité des femmes se situent entre 50 et 60% et sont en hausse ; pour les hommes ils se situent entre 70 et 80% et sont en baisse, avec les investigations révisées.

Des travaux de la **mesure du travail payé ou non payé**, supervisés par le bureau des statistiques des NU (UNSD), l'INSTRAW et la CEA avaient démarré en 1995. Ces études ont menées au Burkina Faso, au Congo Brazzaville, en Gambie et en Zambie, et se sont situées à l'intérieur des limites de l'activité économique du SCN. L'évaluation chiffrée de la **contribution du secteur informel dans le PNB** a été étudiée en 1996/97 dans 8 pays d'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord, soit, le Bénin, le Tchad, la Tunisie, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, la Mauritanie et le Sénégal. L'INSTRAW et CAF/CEA ont mené des recherches conjointes ayant fourni les données d'activité par sexe et par branches d'activité, en se basant sur les recensements de population avec pour hypothèse que la valeur ajoutée sur les femmes de ce secteur est assumée à part égale par l'épargne ou les revenus, même si aucun salaire n'est payé par ces unités économiques.

**Résultats sur l'emploi (2 activités au moins dans le secteur informel) au Burkina Faso:** le travail féminin est presque multiplié par un facteur 7 alors que le nombre total d'emploi du SI sur 2 emplois, se multiplie par un facteur 4. L'impact de ces résultats sur les comptes nationaux a été particulièrement important dans les industries telles que le traitement des aliments (brasseries traditionnelles) ou le textile. La tendance pour les hommes est de prendre une seconde activité plutôt dans l'agriculture alors que le second emploi des femmes est non agricole.

#### **Investigations sur l'emploi informel et calculs révisés sur le PNB :**

Le projet WIEGO initié par SEWA, UNIFEM et HIID poursuit des travaux sur «les travailleurs à domicile» et «les vendeurs de rue» au Niger (depuis plus de 10 ans) au Bénin et au Niger (depuis 1996) qui servent de support d'estimations des ressources et des revenus épargnés par les actifs du secteur informel. Des résultats à plus grande échelle sur une base systématique de relevés de données désagrégées par sexe et par âge sont en préparation. Les travaux des différents départements et chercheurs de ENDA-Afrique ont également largement contribué à l'observation et à l'analyse des situations sur le secteur informel, qu'ils qualifient de secteur populaire.

**Exemple de l'Initiative SAGA (Structural Adjustment and Gender in Africa) :** SAGA lancé en 1994 avec dans les chefs de file l'ACDI (Coopération canadienne) et l'INS (Institut Nord Sud d'Ottawa) a eu pour objectif en se basant sur des études de cas, de permettre à la société civile africaine d'entreprendre des analyses économiques qui tiennent compte de la problématique homme/femmes, soit la démarche genre, et de soutenir des formations dans ce sens. Les études de cas ont été faites au Mali, au Ghana et en Zambie et publiées en 1997 par l'INS.

Le programme GERA a fait suite à l'initiative SAGA sous la forme d'un réseau d'appui à des projets d'analyse et d'influence des orientations politiques et de processus économiques. Un premier bilan fait état de 18 projets sélectionnés pour 1998/1999 dans 13 pays africains. Ces projets vont de l'élaboration des budgets nationaux tenant compte de la problématique hommes/femmes à la réalisation de programmes d'initiation à l'économie.

GERA diffuse un bulletin informatif bilingue à travers le réseau (600 organismes et individus en Afrique et ailleurs) sur des sujets divers (l'examen participatif à l'ajustement structurel de la Banque Mondiale, la réforme agraire et les droits des femmes en Tanzanie...) En 1998, GERA et la BAD ont financé à Abidjan un atelier/débats regroupant des gestionnaires de programmes, des personnes ressources, des cadres de la BAD et des formateurs, avec une tribune publique sur les politiques économiques et l'approche genre.

Résultats d'enquêtes : comparaison entre le précédent mode de calculs et les calculs révisés pour le PNB, l'emploi et la force de travail au Mali et au Burkina Faso (1997): (i) la part du secteur informel dans le PNB est passée pour le Burkina Faso de 77,0 à 90,8% et pour le Mali, de 78,6 à 88,2% ;(ii) l'emploi total est passé de 5,5 à 17,7% au Burkina Faso et de 13,3 à 41,9% au Mali ;(iii) la part des femmes employées dans le secteur informel est passé de 41,9 à 68,9% au Burkina Faso et de 53,8 à 71,4% au Mali.

### **B3- AU NIVEAU NATIONAL**

**Les institutions de recherche** ont mené des travaux spécifiques sur genre et développement. Les rapports nationaux de quelque pays le confirment : Namibie, Zimbabwe, Tunisie et Guinée Bissau.

Travaux des centres de recherche et des universités : les départements de RD (Recherche Développement), de Sciences Humaines, Sciences Economiques, de Sciences Agronomiques ont travaillé, selon des sources convergentes, avec des programmes locaux, sur l'actualisation des DDS sur des zones et des groupes encore limités. Les partenaires de la coopération sur ces travaux ont été par exemple, NEDA<sup>9</sup>, ACIDI, l'INS, SIDA, OXFAM Londres... pour ne citer que celles-là.

**Une plus grande visibilité économique des femmes au niveau méso et macro** : La recherche de la représentation professionnelle des femmes manque aussi de DDS pour évaluer leur participation aux syndicats nationaux, chambres de métiers, chambre de commerce. Pour ce qui concerne les volumes et la valeur des échanges des entreprises, cette lacune perdure tant que les entreprises féminines seront sous comptabilisées et imparfaitement analysées. Des travaux ont déjà été faits sur l'estimation de la contribution des femmes du secteur informel dans le PNB. Puis l'adoption de la révision du système des comptes nationaux (1993) a fournit des statistiques sur la force de travail. Les données obtenues ne reflètent qu'une contribution des femmes qui peut être considérée comme minime car il s'agit bien de révéler la part productive des femmes dans les secteurs productif, reproductif et communautaire à la fois.

L'évolution des schémas sur la pauvreté: c'est un résultat de l'analyse des ménages ayant au moins scindé les effectifs en homme et femme et abordé les aspects de responsabilité, de charges, de stratégies des chef de ménage. Les caractéristiques des gradients de pauvreté n'investissent pas encore suffisamment sur les causes et conséquences de la pauvreté sur les femmes et les hommes.

Mais déjà, l'analyse des spécificités par sexe de toute sorte de politique et de programme est retenue comme essentielle au avancées dans la lutte contre la pauvreté, car la pauvreté confirme qu'elle s'est « féminisée » : (i) 82% de la catégorie des classés « pauvres » au Malawi, 59% de la même catégorie au Mozambique, vivent dans une extrême pauvreté à prédominance féminine;(ii) sur l'ensemble du continent, les familles les plus pauvres sont les plus dépendantes de l'économie de survie des femmes qui les composent;(iii) en Namibie, les familles mono-parentales avec pour chef une femme sont en croissance significative, et pour 3 enfants nés d'une femme mariée il y a 2 enfants nés d'une femme qui ne s'est jamais mariée ;(iv) en Guinée Bissau, dans les catégories sociales les plus défavorisées, la progression des grossesses et mariages précoces jettent les filles hors du système scolaire et quand les difficultés financières croissent, filles et mères se prostituent (sources rapports nationaux). Les données détaillées par genre sont donc essentielles pour identifier et comprendre la dimension du genre dans les causes, les effets et les stratégies de survie de la pauvreté.

Extension de la révision des Systèmes de Comptabilité Nationales (SCN) : Depuis 1995 c'est l'enregistrement de la pluri-activité qui fait progresser de manière significative l'emploi et les produits dans les cadres d'analyse sur les activités productives. En particulier celles du secteur informel, qui n'étaient pas perçues comme du « travail », ainsi que les activités génératrices de revenus entreprises

<sup>9</sup> NEDA : Netherlands Development Assistance (Pays Bas) ; ACIDI : Association Canadienne pour le Développement International ; INS : Institut Nord-Sud d'Ottawa ; SIDA : Sweden International Development Agency

dans la sphère domestique (artisanat alimentaire...). **Les centres d'information sur les femmes** au niveau des pays ont été soit renforcés, soit sont en montage, avec des statuts très divers et ils n'ont pas tous atteint la capacité de travailler avec les réseaux de communication inter-régionaux. Pour alimenter les informations de ces centres, au niveau des gouvernement, les services de la statistique sont le principal outil stratégique.

En Tunisie, le renforcement du CREDIF (Centre de recherches d'Etudes de Documentation et d'Information sur la Femme) a été notable par l'institutionnalisation d'un observatoire, d'un centre d'excellence créée en 1997 avec l'appui de l'UNESCO et d'un espace de dialogue bilingue. En Afrique Australe, la Southern Africa research Documentation Centre (SARDC-WIDSAA) a créée des bases de données pour 12 pays de la SADC et appuie les organes d'information et des groupes d'experts et de parlementaires sur les questions femmes et développement.

Les centres supportent l'essentiel des informations sur le plaidoyer des femmes avec le soutien d'agences de coopération (UNDP, USAID,...). Les programme de formation à la fonction de parlementaires, dont l'organisation progresse (niveau national avec des échanges sous-régionaux) avec l'assistance des départements d'études politiques (Malawi) s'organisent autour des animations et du potentiel d'ouverture de ces centres.

## **C- EVALUATION DES STRATEGIES DES PARTENAIRES ET BAILLEURS**

### **C1- LE NIVEAU D'EFFICACITE DES MECANISMES INSTITUES POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA PLATE FORME D'ACTION AU NIVEAU NATIONAL, SOUS REGIONAL ET REGIONAL**

La rédaction du rapport d'évaluation des plates-formes à quelques rares exceptions près a été conduite par les ministères ou départements chargés des femmes sous diverses appellations (Femmes, Enfants, Famille, Affaires sociales...) et montrent que le gouvernement y a placé la principale unité de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des plates-formes d'action. Des points focaux existent dans les ministères techniques associés, mais c'est surtout au niveau des institutions sous-régionales que la question des femmes est prise en compte de manière moins sectorielle.

#### **• Disponibilité de statistiques efficaces et le niveau des efforts pour les exploiter**

Au niveau des sous-régions la dynamique post-conférence de Beijing a impulsé ou permis la consolidation ou la création de comité, commission, départements régionaux spécifiques pour travailler sur la question du genre et des inégalités. Les réseaux de communication préexistants ont ainsi été redynamisés, au moins dans les échanges d'expériences avec parfois l'utilisation de nouveaux supports multimédias. C'est ainsi que la demande de données désagrégées par sexe a progressé et permis de canaliser les différentes sources disponibles dans les pays, les sous-régions ou au niveau des agences ou centres de recherche oeuvrant au niveau continental.

Progression des cadres d'intégration sur les échanges non marchands. Des cadres d'analyse sont en cours de conception, alimentés par des ateliers, des séminaires, comme par exemple :

➤ à la CEA : où la division DISD préconise pour les formations en atelier à venir un cadre méthodologique des activités/échanges du secteur non marchand et des ménages. La mise en évidence des indicateurs à collecter fera l'objet des travaux ultérieurs de la division en association avec la division CAF/CEA ;

➤ à l'OCDE, dans le cadre de la formation interne l'analyse de , basée sur le genre, construit un cadre d'intégration pour les 3 niveaux micro, méso et macro-économiques de la contribution au PNB, de l'agriculture, des industries et des services.

#### **Face aux contraintes sur les normes techniques et le financement des enquêtes :**

Les DDS ont une durée de validité variable selon le domaine. Pour suivre le cycle de reproduction crédible des DDS, il faut déjà avoir établi leur capacité à résister aux constats et au temps...

L'exercice est aisé pour les données démographiques et c'est ainsi qu'on peut travailler avec des estimations quinquénales tout en ne faisant des recensements généraux que tous les 10 ans.

La périodicité de la collecte des données économiques et financières s'effectuent soit par jour, par semaine, par mois, par trimestre, semestre ou annuellement ou tous les 2 ans en fonction de la nature des investigations mais aussi de la taille des échantillons nécessaire pour valider les résultats.

Le minimum dans les mesures pour l'actualisation des DDS est une modification des formulaires administratifs ou des modules d'enquêtes. Pour cela les moyens financiers sont déjà importants mais la collecte par les travaux



ordinaires de l'expertise locale est rarement favorisée. C'est du moins ce qui ressort de la lecture des rapports nationaux fournis par les ministères et où les travaux des chercheurs nationaux sont très rarement mentionnés.

Il s'agit également de la part des institutions nationales et internationales d'approuver concrètement un nouveau gradient de priorité imposé par l'approche genre dans, d'une part la formation de la statistique et la définition des types d'enquêtes, et d'autre part de renforcer les investigations statistiques dans les programmes de développement.

Des systèmes de gestion en réseaux de l'information hiérarchisée deviennent une solution, pour élargir les sources et gérer au mieux les données ; comme par exemple sur la nouvelle configuration micro-méso-macro que va devoir alimenter aussi une hiérarchie des priorités dans les systèmes d'informations.

- **Mécanismes pour la prise en compte des femmes comme bénéficiaires effectives :**

Tous les mécanismes qui ont été montés ou consolidés après la Conférence de Beijing, sont autant de mécanismes qui participent à l'élaboration de l'information et des données statistiques ventilées par sexe. Comme fournisseurs et aussi utilisateurs, ils sont autant de mécanismes vecteurs de l'information sur les femmes pour jouer leur rôle de structure de rappel et de surveillance des engagements pris à Dakar et à Beijing, en particulier par les gouvernements. Il est important que soient formalisés dans ces espaces de négociations, d'envois et de rappels de l'information, le rôle des services de la statistiques, ainsi que les celui des mécanismes juridiques et législatifs chargés de la révision des lois discriminatoires.

A la base, la contribution des services de base qui au quotidien, pourvoient aux enregistrements systématiques des indications de sexe, d'âge, de lieu de travail/naissance (ou autre indication)...

C'est le cas des centres sociaux, des centres de formation, des entreprises, des services financiers, des compagnies d'assurance et de prévoyance sociale qui répercutent par des règles et des conventions les politiques gouvernementales.

L'outil crédit : pour impulser la production et la consommation : Les femmes sont devenues les bénéficiaires privilégiées du micro-crédit étant bonnes « rembourseuses » (taux de 98 à 100%). Derrière ces résultats, avec une recherche genre on met à l'évident des problèmes de pression liés à la position des femmes par rapport aux hommes et qui ne sont pas anecdotiques: ainsi offrir le crédit aux femmes tout en ignorant les réalités auxquelles les femmes ont à faire face peut conduire à des situations de violences subies par les femmes. C'est le cas des femmes qui remboursent des fonds détournés de leur destination première par le conjoint ou un parent: pas de jouissance des destinations du prêts, obligations sans limite sur les liquidités dans le ménage... Résultats : violence envers les femmes ou ruptures sociales en cas de résistance/refus des femmes.

La progression du pouvoir d'épargner des femmes peut être un point stratégique, pour améliorer la demande effective globale en matière d'éducation, de santé, de services de planning familial nécessaires pour répondre aux besoins des femmes et des hommes et améliorer le bien-être des femmes. Et cette évolution est encore plus marquée lorsque l'on travaille à l'amélioration de la productivité des femmes actives non salariées : il a été observé que la reconnaissance et l'appréciation publique de cette productivité affecte leur propre statut légal et la survie de leur proches ainsi que leur valeur au niveau de la société.

Dans le cadre du suivi de la plate-forme de Beijing, le Centre Africain pour les Femmes a procédé de 1997 à 1998 à des réunions sous-régionale ayant permis de rassembler des données générales sur le travail entrepris dans les organisations nationales et sous-régionales. Ces rencontres ont permis de disposer de données désagrégées sur des domaines dominants au moment des rencontres (paix, représentation politiques des femmes, entrepreneuriat féminin...).

- **Mécanismes de consultation et de dialogue entre les gouvernements et les ONG**

Entre les gouvernements et les ONGs, l'espace de négociation ou de dialogue, c'est là où se confrontent les analyses d'une même réalité, appuyée par l'utilisation des données ventilées par sexe par domaine, et donc sur tous les domaines prioritaires des plates-formes d'action de Dakar et de Beijing. Un consensus gouvernement-ONGs sur les données des pays, et sur les problèmes économiques et sociaux se construisait surtout au niveau des espaces de négociations interprofessionnelles. Ces espaces se

diversifient de plus en plus avec l'institutionnalisation de la société civile<sup>10</sup>, la consolidation des réseaux spécifiques d'information animés par des femmes et la consolidation des fédérations d'ONG dans la plupart des pays africains (au niveau national ou régional). La diversité des sources a été relevé par plusieurs séminaires pour poser le problème de la qualité de l'information statistique et demander la promotion de GIS<sup>11</sup>.

Problème de coordination : Il est aussi apparu que des rapports de situation (diagnostic) ou d'évaluation de programme ne reproduisent pas les informations et DDS actualisées même lorsqu'elles existent et sont disponibles au niveau régional ou même national. C'est le cas des données sur les ménages et plus particulièrement sur le décompte des femmes chefs de ménages où l'ancienneté des données peut « varier entre 4 et 15 ans, pour un même pays, par des publications différentes ».

## **C2- L'ADEQUATION DES RESSOURCES ALLOUEES ET L'EFFISCIENCE DES MECANISMES ET PROCEDURES ETABLIES POUR MOBILISER DES RESSOURCES DANS LE DOMAINE DES DONNEES DESAGREGES PAR SEXE**

Les départements et services d'évaluation de politiques ou de projets intégrés ou sectoriels bénéficient pour les opérations de terrain de l'essentiel des ressources sur la collecte des informations. Leurs sources de financement entrent en compétition dès lors que les mécanismes nationaux de collecte ne sont pas coordonnés au moins pour travailler sur des besoins concertés. Dans le cas de la demande en données ventilées par sexe, cette compétition est encore plus forte car les besoins des opérations de niveau micro sur le court terme ne se recoupent pas avec ceux du niveau macro. Et l'une des difficultés majeures de cette revue sur les DDS concerne l'évaluation des allocations financières sur les programmes de formation, de collecte ou de diffusion dans le domaine des statistiques désagrégées par sexe et âge. Retrouver l'allocation spécifique au niveau national ou régional des DDS et par âge pour chacun des domaines critiques de la plate-forme n'est certes pas envisageable, car l'intérêt d'une telle revue est de partir des besoins et des exigences des utilisateurs. Mais les participants à la 6e Conférence des femmes africaines, collaborateurs de cette revue sont sollicités pour apporter ici des réponses aux questions relatives aux financements éventuels, et aux mesures prises au niveau national et international pour la collecte et la diffusion des DDS, par âge et par zone.

Les budgets alloués à la recherche et aux départements universitaires qui sont ventilés par département (source UNESCO), ne permettent pas de cerner les travaux spécifiques ayant permis l'avancée des DDS, en dehors des centres STPA intégrés dans le plan stratégique de la statistique de Addis Abeba.

## **D- RECOMMANDATIONS: LES DEFIS A ADRESSER**

Les priorités nationales sur l'éducation, la formation, la santé, la participation des femmes à la politique, la communication et l'information ont été bien servies par des données ventilées au moins par sexe, si l'on s'en tient aux informations contenues dans l'évaluation des PAN/NAP ou des plates-formes communiquée par les gouvernements. Sur les DDS fournies, il semble plus aisé de conclure sur la disponibilité plutôt que sur l'utilisation effective, selon les objectifs retenus à Dakar et à Beijing. L'absence de données non désagrégées sur la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, les économies, et la recherche démontre que l'analyse par tendances est encore le seul outil de prospection et d'orientation pour la mesure des inégalités. Ce qui limite fortement les innovations sur ces terrains pour lesquels les statisticiens se disent souvent démunis.

Des étapes restent à franchir pour aboutir à une intégration des analyses genre suite à la collecte et à la diffusion de l'information sous formes de données désagrégées par sexe, par âge, par groupe et par zone au sein des populations, comme stipulé dans la plate-forme d'action de Beijing. On peut même ajouter à cette ventilation les problèmes d'identité culturelle ou raciaux qui immergent

<sup>10</sup> La CEA est engagée dans cet appui par la Division de la Gestion du Développement (DMD)

<sup>11</sup> GIS : Geographic Information Services

aussi comme variables explicative des inégalités dans un même pays. Pour aller plus avant, il est recommandé : (i) des collaborations transparentes, concertées et planifiées entre les programmes de développement des services de base (santé, éducation et alphabétisation, infrastructures, micro-finance...), les Centres d'Information sur les Femmes et les réseaux de professionnels attentifs aux questions genre et développement ; (ii) des engagements à fournir des produits périodiques sur les résultats de leurs collaborations au niveau sous-régional et au niveau régional; (iii) une réflexion sur les modifications significatives qui peuvent s'imposer en matière de coopérations monétaire et financière du fait de l'intégration des activités non marchandes dans le PNB des Etats africains, au niveau sous-régional, régional et international, en association avec les institutions financières sous-régionales et continentales ; (iv) au Centre Africain pour les Femmes, à la CEA, la constitution d'outils et d'un fonds documentaire régional sur les méthodologies entreprises pour la collecte de DDS par âge et par zone ; (v) une collaboration active sur les programmes des divisions substantives de la CEA travaillant sur les questions de population (FSSDD, RICD, MCD...); (v) la traduction des recommandations de la plate-forme africaine et de la plate-forme de Beijing en des formations en genre destinés aux statisticiens et aux économistes, est encore d'une grande nécessité (ainsi que l'inverse); (vi) que le personnel de la statistique dans les Etats et les partenaires techniques et financiers fassent le point au niveau régional ou sous-régional et des besoins des centres d'information dans les pays où les réseaux de communication/information sous-régionaux.

Ces attentes peuvent déjà, en cette période de préparation du round 2000 (recensements démographiques et de l'habitat) être abordés dans les formations préliminaires régionales ou sous-régionales sur les comptes satellites et la «comptabilité verte». Dans ce contexte, la DISD/CEA et l'OUA ne pourront avoir un rôle marginal.

La traduction des recommandations de la plate-forme de Beijing sur les problèmes des statistiques, de leur développement ou de la gestion des formations pour répondre aux révisions comptables, par branches, par secteur...devrait être harmonisé pour la région Afrique. Les DDS doivent aussi être parties présentes des plans et programmes de prospective en cours qui sont dénommés «vision», «coopération 21» ou «prospective nationale» dans plusieurs pays et sous régions. L'ISIA (Initiative «Société de l'Information en Afrique») en cours de montage avec la CEA est la vision africaine d'ici en 2010 en matière d'information et de communication pour soutenir le développement socio-économique de la région, devrait pouvoir collaborer avec les centres d'information sur les femmes. Cette initiative rappelle qu'étant 50% de la population, les femmes font 60% du travail, gagnent 1/10e des revenus et possèdent 1/100e des biens du monde.

Pour l'UNECA la division ACW doit consolider sa collaboration avec les points focaux gender et avec les divisions DISD, FSSDD (Sécurité Alimentaire et Développement Durable), RCID (Coopération et Intégration Régionale) pour ne citer que celles avec lesquelles des perspectives sont actuellement engagées.

Cependant l'actualisation des DDS cautionnées sur l'ensemble du système des NU et à la publication desquelles participe la division ACW restent encore en deçà de ce que les partenaires de base, en particulier les ONG peuvent attendre car les délais d'approbation restent longs..

Dans ses compétences, le Centre contribue à l'analyse des politiques économiques et sociales, globales et sectorielles. Aussi la prise en compte et l'analyse des distorsions induites par les politiques et les institutions et qui ont été intégrées dans les conditions d'assistance financière (et négligés par les politiques de développement économiques) sont une ligne stratégique d'importance pour crédibiliser et parvenir à diffuser des informations sectorielles obtenues dans les pays. La position régionale du Centre au sein de la CEA et son mandat favorisent sa collaboration active avec les programmes attentifs à l'approche genre et donc à la collecte de DDS (comptabilité, nationale, environnement, transports ruraux, infrastructures...).

Le CAF a donc entrepris de faire le point des DDS par pays africain avec la publication de 44 brochures par pays, mais également la production d'un CD ROM qui précède la publication d'un ouvrage sur les statistiques désagrégées par sexe en Afrique.

Les DDS livrées dans ce CD ROM utilisent des sources agréées par l'UNS, tout en faisant état

du problème persistant de l'actualisation des chiffres, et des lacunes pour les secteurs de la production dans les ménages y compris sur des données aussi stratégiques que celles des femmes chefs de ménage. Mais ces produits gagnent à être publiés en l'état pour en démontrer les limites d'abord et ensuite pour consolider les bases des séries à suivre dans le temps. C'est un encouragement à la recherche continue pour actualiser l'information comme il a été rappelé dans les objectifs de ce domaine.

Et dans le contexte actuel de réduction des fonds pour les statistiques et de nécessaire redistribution des tâches, devant la complexité des déterminants, la présentation de ce produit, à la 6e Conférence Régionale sur les Femmes, est un espace d'échanges et de partage privilégié sur les enjeux et les défis de la Statistique sur les DDS dans les pays et en Afrique : en considérant celles qui sont actuellement validées dans les cadres légaux et institutionnels qui définissent les standards de l'Information, mais aussi celles qui sont stratégiquement nécessaire à la connaissance des populations et de leurs aspirations

---

**Proposition de diverses catégories d'éléments d'information et séries proposés aux investigations (avec prise en compte homme/femme et âge)**

- Epargne et revenus des ménages
- Etudes de groupes d'activité par type d'établissements
- Positionnement des femmes sur les filières par produit commercialisé
- DDS sur l'emploi formel et le revenu dans tous les secteurs
- Représentation professionnelle des femmes par sous-branches et branches d'activités (système comptabilité nationale) et sex-ratio par branches et sous-branches
- Revenus sexo-spécifiques par branches et sous-branches dans le secteur agricoles, manufacturier et des services
- Valeur ajoutée par branches d'activités (système comptes nationaux révisé)
- Contribution du secteur informel au PNB
- En quêtes sur la pluri-activité (au moins 2 activités)
- Formation à l'élaboration de budgets nationaux attentifs à l'approche genre
- Volumes et valeurs des échanges des biens et services dans les ménages
- Recherche de paramètres de la satisfaction des ménages
- Situation de rappel et fréquence des mythes et croyances inégalitaires dans la production et la consommation par zone ou sous-région
- Corrélation revenu/consommation/épargne dans les ménages
- Biographies individuelles des actifs dans les secteurs d'activité de production, de reproduction et communautaire
- Biographies individuelles pour l'encadrement de base dans les secteurs d'activité de production, de reproduction et communautaire
- les études de budget-temps (travail et loisirs)
- Evaluation de l'investissement dans la productivité du travail
- Comparaison de la productivité par secteur d'activité pour hommes et femmes
- Analyse sociologique du pouvoir et de la décision par zone
- Comportements stratégiques des chefs de ménage hommes et femmes
- Enquêtes d'utilisation du temps libre permanent ou libéré des producteurs dans les ménages
- Nombre et montants des prêts financiers à la production, à l'habitat (équipement et construction) pour les hommes et les femmes par type d'établissement financier
- Interprétation solidaire au cas par cas de la croissance et de la pauvreté
- Affectations des budgets nationaux aux ministères de promotion des femmes
- Allocations aux programmes et actions de plaidoyer des femmes par les ministères techniques
- Evaluation de la formation professionnelle sur les filières techniques
- Etablir des production de type « africa in figures » pour les femmes au niveau continental (african women in figures) par compilation de productions nationales du même type

**Joindre ici le Schéma détaillé des mesures et objectifs des plates-formes d'action de Dakar et de Beijing pour Les Données détaillées par sexe (DDS)**

## ANNEXE 1 : LES ETATS PAR SOUS-REGIONS

## a) Afrique du Nord (6 Etats)

Etats	% de femmes (1997)	Population active ratio F/H (non payés et secteur informel exclus) (1997)	Analphabé- tisme différence F-H (1997)	ratio de la mortalité maternelle pour 100 mille naissances viables (1990-1997)	inscriptions en primaire différence F- G (1996)	probabilité de mortalité infantile entre 0-5 ans : différence F-G (1988/1998)
Population totale : 72 millions d'habitants						
Algérie	49.4	0.3	25	140	-7	-
Egypte	49.1	0.4	24	170	-11	6
Lybie	48.1	0.3	26	220	-	-1
Maroc	50.0	0.5	27	370	-18	-2
Tunisie	49.5	0.4	22	?	-4	0

Source : WID Banque Mondiale et Rapports nationaux

Etats	Taux de croissance du PIB 1997 %	Taux de croissance du PIB 1998 % (estimé)	Indice de concentration gini (année d'enquête)	Indice de pauvreté en zone rurale (1998)
Algérie	1,1	3,8	35,5 (1995)	-
Egypte	5,3	5,5	32,0 (1991)	-
Lybie	0,5	0,5	-	-
Mauritanie	4	3	42,5 (1988)	-
Maroc	-2,2	6,5	39,1 (1991)	-
Soudan	4	6	-	-
Tunisie	5,4	4,5	40,2 (1993)	-

## Sources

Taux de croissance : CEA 1999

I.gini : Banque Mondiale WID 1997

b) Afrique de l'Ouest (16 Etats)

Etats	% de femmes (1997)	Population active ratio F/H (non payés et secteur informel exclus) (1997)	Analphabétisme différence F-H (1997)	ratio de la mortalité maternelle pour 100 mille naissances viables (1990-1997)	inscriptions en primaire différence F-G (1996)	probabilité de mortalité infantile entre 0-5 ans : différence F-G (1988/1998)
Bénin	50.7	0.9	27	500	-32	1
Burkina Faso	50.6	0.9	19	930	-13	3
Capo Verde						
Côte d'Ivoire	49.0	0.5	17	810	-16	-13
The Gambia	50.6	0.8	14	1 050	-15	-4
Ghana	50.3	1.0	20	740	-	-1
Guinée	49.7	0.9	-	880	-	-10
Guinée Bissau	50.8	0.7	31	910	-	-
Liberia			-	-	-	-
Mali	50.7	0.9	15	580	-11	2
Mauritanie	50.4	0.2	22	800	-8	-
Niger	50.6	0.8	14	590	-12	20
Nigeria	50.7	0.6	18	1 000		84
Sénégal	50.1	0.7	20	-	-11	-2
Sierra Leone	51.0	0.6	-	-	-	-
Togo	50.5	0.7	30	-	-26	15

Source : WID Banque Mondiale et Rapports nationaux

Etats	Taux de croissance du PIB 1997 %	Taux de croissance du PIB 1998 % (estimé)	Indice de concentration GINI (année d'enquête)	Indice de pauvreté en zone rurale (1998)
Bénin	0,2	4,5	-	-
Burkina Faso	5,5	5	-	44,26
Capo Verde	3	3	-	-
Côte d'Ivoire	6,5	5,5	36,9 (1988)	37,98
The Gambia	2,1	3,8	-	42,23
Ghana	4,3	3,8	34,1 (1992)	33,24
Guinée	4,7	5	46,9 (1991)	43,75
Guinée Bissau	5,1	5,6	55,8 (1991)	49,49
Liberia	2,7	2,7	-	-
Mali	6	5,4	-	-
Niger	3,4	3,4	44,1 (1992)	40,00
Nigeria	3,8	2,4	49,3 (1993)	32,08
Sénégal	5,2	5	58,6 (1991)	40,92
Sierra Leone	1,1	1,1	-	41,44
Togo	4,8	6	-	-

Sources: Taux de croissance : CEA 1999

I.gini : Banque Mondiale WID 1997

I. de pauvreté : Ali et Thorbecke in CEA report 1999

c) Afrique Centrale (11 Etats)

Etats	% de femmes (1997)	Population active ratio F/H (non payés et secteur informel exclus) (1997)	Analphabétisme différence F-H (1997)	ratio de la mortalité maternelle pour 100 mille naissances viables (1990-1997)	inscriptions en primaire différence F-G (1996)	Probabilité de mortalité infantile entre 0-5 ans : différence F-G (1988/1998)
Population totale : 96.93 millions d'habitants						
Angola	50.6	0.9	-	1 500	-	-
Burundi	51.0	1.0	18	1 300	-	13
Cameroun	50.3	0.6	14	550	-	11
Rép. centrafricaine	51.4	-	26	700	-	1
Congo D. (Kinshasa)	50.6	0.8	-	870	-13	-
Congo R. (Brazzaville)	51.1	0.8	15	890	-	-
Gabon	50.7	0.8	-	500	-	-
Guinée Equatoriale				-	-	-
Rwanda	50.6	1.0	15	-	-	-14
Sao Tome e Principe				-	-	
Tchad	50.5	0.8	-	840	-26	-7

Source : WID Banque Mondiale et Rapports nationaux

Etats	Taux de croissance du PIB 1997 %	Taux de croissance du PIB 1998 % (estimé)	Indice de concentration gini (année d'enquête)	Indice de pauvreté en zone rurale (1998)
Cameroun	5,1	5,2	-	-
Rep. centrafricaine	4,4	5,5	-	-
Tchad	6,5	6	-	-
Congo R. (Brazzaville)	-1,9	8,1	-	-
Guinée Equatoriale	53,1	14,7	-	-
Gabon	4,5	2,1	-	-
Sao Tome e Principe	1,7	2,6	-	-

Sources : Taux de croissance : CEA 1999



c) Afrique de l'Est (12 Etats)

Etats	% de femmes (1997)	Population active ratio F/H (non payés et secteur informel exclus) (1997)	Analphabé- tisme différence F-H (1997)	ratio de la mortalité maternelle pour 100 mille naissances viables (1990-1997)	inscriptions en primaire différence F-G (1996)	probabilité de mortalité infantile entre 0-5 ans : différence F-G (1988/1998)
Population totale :						
Djibouti			-	-	-	-
Les Comores			-	-	-	-
Érythrée	50.4	0.9	-	1 000	-3	-11
Ethiopia	49.8	0.7	12	1 400	-10	-
Kenya	49.9	0.9	15	650	-	0
Madagascar	50.2	0.8	-	500	2	-7
Maurice	50.1	0.5	8	110	0	-
Ouganda	50.2	0.9	22	-	-	-10
Les Seychelles			-	-	-	-
Somalie			-	-	-	-
Soudan	49.8	0.4	24	-	-	1
Tanzanie	50.0	1.0	20	-	1	-7

Source : WID Banque Mondiale et Rapports nationaux

Etats	Taux de croissance du PIB 1997 %	Taux de croissance du PIB 1998 % (estimé)	Indice de concentration gini (année d'enquête)	Indice de pauvreté en zone rurale (1998)
Burundi	0,7	4,4	-	-
Les Comores	-1,1	-1,1	-	-
Congo DR	-4,1	-0,7	-	-
Djibouti	3,1	1,7	-	-
Erythrée	7	3	-	-
Ethiopia	5,6	0,5	-	-
Kenya	2,3	2,7	58,3 (1992)	46,00
Madagascar	4	3,5	43,6 (1993)	46,64
Les Seychelles	1,5	3	-	-
Somalie	5	2,5	-	-
Rwanda	10,9	6,7	-	-
Ouganda	5,5	4	40,7 (1993)	44,78
Tanzanie	3,3	5	380 (1993)	50,49

Sources :

Taux de croissance : CEA 1999

I.gini : Banque Mondiale WID 1997

I. de pauvreté : Ali et Thorbecke in CEA report 1999

d) Afrique Australe (9 Etats)

Etats	% de femmes (1997)	Population active ratio F/H (non payés et secteur informel exclus) (1997)	Analphabétisme différence F-H (1997)	ratio de la mortalité maternelle pour 100 mille naissances viables (1990-1997)	inscriptions en primaire différence F-G (1996)	probabilité de mortalité infantile entre 0-5 ans : différence F-G (1988/1998)
Afrique du Sud	51.9	0.6	2	-	-	-
Botswana	51.0	0.8	-5	250	4	-2
Lesotho	50.8	0.6	-21	610	11	-
Malawi	50.7	1.0	29	620	5	-12
Mozambique	51.6	0.9	32	1 100	-11	-2
Namibia	50.2	0.7	3	220	-	4
Swaziland			-	-	-	-
Zambia	50.4	0.8	16	-	-2	-3
Zimbabwe	50.4	0.8	7	-	-	0

Source : WID Banque Mondiale et Rapports nationaux

Etats	Taux de croissance du PIB 1997 %	Taux de croissance du PIB 1998 % (estimé)	Indice de concentration gini (année d'enquête)	Indice de pauvreté en zone rurale (1998)
Angola	6,5	1,6	-	-
Botswana	6,3	7	-	-
Lesotho	6,5	6,9	56,3 (1987)	-
Malawi	6,3	4	-	-
Maurice	4,1	6,4	-	-
Mozambique	6	5,9	-	-
Namibia	6	4,5	-	-
Afrique du Sud	1,7	0,8	58,5 (1993)	-
Swaziland	5	0,5	-	-
Zambia	2,5	5,5	46,2 (1993)	44,07
Zimbabwe	3,2	3,5	56,8 (1990)	-

Sources

Taux de croissance : CEA 1999

I.gini : Banque Mondiale WID 1997

I. de pauvreté : Ali etThorbecke in CEA report 1999

**ANNEXE 2 : LES PAYS EN CONFLITS EN AFRIQUE ENTRE 1995 ET 1998 (SOURCE OUA)**

**Conflits à haute intensité (ayant causé plus de 1000 morts en 1998): (7)**

1. Congo DR
2. Rwanda
3. Burundi
4. Somali
5. Angola
6. Lesotho
7. Guinée Bissau

**Conflits à moyenne intensité  
(ayant causé plus de 1000 morts en 1998) : (1)**

1. Soudan

**Conflits émergents  
ou à moyenne intensité (1998) :  
(13)**

1. Congo
2. République Centrafricaine
3. Ouganda
4. Mozambique
5. Ethiopie
6. Erithrée
7. Libéria
8. Sierra Léone
9. Gambie
10. Sénégal
11. Sahara Occidental
12. Algérie
13. Niger

**ANNEXE 3: Années des recensements et des estimations de DDS de population en vigueur en 1999**

1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Guinée Bissau (1991)	Comores (1995) Mozambique UR (1995) Afrique du Sud (1995)	Togo UR (1995)	Réunion	Guinée Equatoriale UR (1995)	Congo (1985N) (1995) Ethiopie UR (1995) Liberia (1995) Libye (1995)	Angola	Egypte UR (1995) Swaziland
1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Algérie (1995) Malawi (1995) Ste Hélène	Centrafrique Côte d'Ivoire (1995) Mali UR (1995) Mauritanie (1995) Niger (1995) Sénégal (1995)	Kenya (1995) Tunisie UR (1995)	Burundi (1995) Cap Vert (1995) Maurice (1995) Zambie (UR)	Botswana (1995) Namibie UR Rwanda (1995) Sao Tome et Principe Ouganda UR (1995)	Bénin (1995) Zimbabwe (1995)	Tchad (1995) Soudan UR	Maroc UR (1995) Seychelles

La population : années de recensement ou d'enquête pour les données de population ; Les années d'estimation sont entre parenthèses ; si N = estimations nationales.  
UR= ventilation urbaine et rurale pour l'année de recensement.

**Disponibilité des Estimations de 1995 uniquement: 10 pays**

Soit :

**Burkina Faso      Cameroun      Congo RD      Djibouti**  
**Gabon              Gambie          Lesotho        Madagascar**  
**Sierra Leone      Tanzanie**

(Source UNESCO Annuaire 1998)